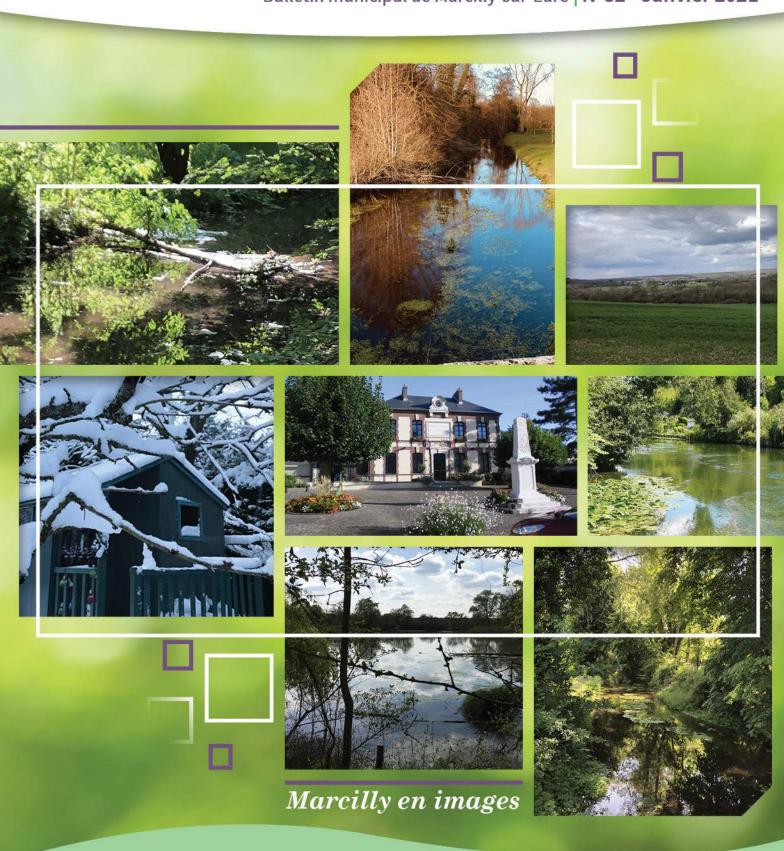
Marcillucien

Bulletin municipal de Marcilly-sur-Eure | N°82 - Janvier 2021



Sommaire

Edito	3
Décorations de Noël	4
Présentation équipe	5
Travaux	6 - 7
Travaux de la commune Feuilleton de la gare 2 ^{ène} Fleur	
Reportage	8 - 9
Michel TESMOING Marcel APPRIOU	
Vivre ensemble	10 - 11
Les règles du bon voisinage Les espaces communs	
École	12 - 13
Remerciements à la boulangerie	
Hommage	14
Hommage à Samuel PATY Lettre liberté d'expression	
Infos pratiques	15
Bonus véloo Bus 56	
Covid-19	
Vie associative	16 - 18
Amicale du Boulingrin Bibliothèque	
Amis Marcilluciens Anciens combattants	
FCCM	
Comité des fêtes Covoiturage seniors	
Patrimoine LM Danse	
Evènement Etat civil	19

Directeur de la publication : Claude ROYOUX Conception et réalisation :

réa pub communication - 02 32 21 31 16

www.creapubcommunication.fr Édition: 1000 ex.

NUMÉROS UTILES

MÉDECINE GÉNÉRALISTE

- Dr Nathalie VERNEUIL
- 22, bis rue d'Ezy 27810 MARCILLY-SUR-EURE
- **6** 02 37 48 22 34

PHARMACIE

- Hervé et Sophie CANTON
- 11, rue de Dreux 27810 MARCILLY-SUR-EURE
- **6** 02 37 48 46 38

MAISON MÉDICALE

2, place de l'Église - 27810 MARCILLY-SUR-EURE

- ▶ Infirmières
- Mmes MERLETTE & BOUCOURT

Permanence 18h30 - 19h00

- **6** 02 37 48 50 38
- Urgence et garde
- **6** 02 32 33 32 32
- ▶ Kinésithérapeute
- Jérôme ISIDORI
- **6** 02 37 48 46 47
- ▶ Pédicure
- Adeline BOURDONNAY-RIBAUT
- **6** 06 31 75 05 25
- ▶ Psychologue
- Stéphanie DUTAILLY-ANDRU
- ▶ Ostéopathe
- Valentine BILLET
- **6** 06 43 34 89 15

AGENCE POSTALE COMMUNALE

6 02 37 50 79 24

Ouverture au public :

Lundi de 9h00 à 11h00 - Mardi de 13h30 à 16h30 Mercredi de 9h00 à 11h00 - Jeudi de 13h30 à 16h30 Vendredi de 9h00 à 12h00 - Samedi de 9h00 à 11h00 Levée du courrier du lundi au vendredi à 14h30 et le samedi à 11h30.

ÉCOLE PUBLIQUE DES TILLEULS

- Directrice Sophie CHAUVIN
- **6** 02 37 48 45 02
- 0271757n@ac-rouen.fr

PÉRISCOLAIRE 7h00 à 9h00 et 16h30 à 19h00 Renseignements et Inscriptions:

6 02 37 48 45 02

TRÉSOR PUBLIC

- **6** 02 32 36 42 86
- t027008@cp.finances.gouv.fr
- Accueil du public

Place du Général de Gaulle - 27540 IVRY-LA-BATAILLE Tous les jours 8h15 à 12h15 et 13h30 à 16h avec ou sans rendez-vous

GENDARMERIE

6 02 32 36 40 17

11, rue Jules Ferry - 27540 IVRY-LA-BATAILLE

EAU (Facture Abonnement)

Syndicat Eau et Assainissement de la Paquetterie

6 02 32 58 29 00

Rue de la Paquetterie - 27320 NONANCOURT

Fuite avant compteur - Urgence le Week-end.

6 07 50 54 62 51

INFOS MAIRIE

COORDONNÉES:

Rue de Dreux - 27810 MARCILLY-SUR-EURE Tél. 02 37 48 46 20

Tél. en cas d'urgence : 06 22 59 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 13h30 - 16h30 Mardi : 9h00 - 11h00 Vendredi : 13h30 - 16h30 Samedi : 9h00 - 11h00

SITE INTERNET: www.marcilly-sur-eure.fr

• Maire : Claude Royoux

1^{er} adjoint: M. Bernard TERRIET

2^{ème} adjoint : Mme Julie DESPLAT
 3^{ème} adjoint : M. Martial DUTAILLY





Edito

Marcilly-sur-Eure



Chèr-e-s marcillucien-ne-s,

Nous ne sommes pas mécontents de voir se terminer l'année 2020. Certes, elle est historique. Mais à quel prix ?! Les chiffres font froid dans le dos. Nous dépasserons prochainement le chiffre de 2 millions de décès dans le monde et près de 100 millions de contaminations. Le pays a été arrêté ou en sommeil pendant des mois. Des dizaines de professionnels ont vu leur activité stoppée par décisions administratives. Des milliers de familles ont connu le décès d'un proche ou l'angoisse de passages incertains en réanimation. Regardez autour de vous, nous portons le masque partout. Nous nous lavons les mains dix fois par jour. Nous sommes inquiets, pour nous, pour nos proches et pour les plus fragiles. Mais, chaque nuage a sa trainée d'argent. Nous avons vu de formidables élans de solidarité, parmi les soignants et les aidants d'abord, dont le courage et l'abnégation ont été et sont encore remarquables, mais aussi dans tous les métiers du lien, de l'entretien, de l'éducation et i'en passe...

Chacun s'y est mis, en première ou en seconde ligne, pour faciliter l'hygiène, l'entretien des espaces, l'accueil des anciens, des enfants, des

Notre commune a fait sa part en nous adaptant à chaque instant et en essayant de faciliter la vie de nos habitants, du mieux possible. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, dans le village, ont contribué à passer ces moments et à servir les autres.

A bien des égards, tout n'a pas été parfait dans la gestion de cette crise. Toute chose est perfectible mais, tout de même. Regardons toutes les belles initiatives prises çà et là. Notre nation a pris des décisions lourdes et graves et elle a accompagné, quoi qu'il en coûte, le soutien des entreprises et des plus fragiles.

Nous avons beaucoup entendu parler « du monde d'après » ou, en période de crise, de « plus jamais ça ». Souvent, ce ne sont que des formules. Cette fois encore ? De tous temps, des épidémies ont frappé, tuant par millions. Ce n'est pas seulement la fatalité ; nos comportements humains sont aussi responsables de la circulation active et souvent meurtrière de ces maladies.

Cette fois, nous devons réagir dans le bon sens. Repenser notre accès aux soins, à la santé et à la solidarité. Repenser nos circuits de distribution. Repenser nos modes de consommation. Repenser nos interactions, la redistribution et la circulation des biens comme des personnes. Avec cette pandémie mondiale et avec la crise environnementale violente, nous sommes face au défi de ce XXIème siècle. La question n'est pas religieuse, contrairement à ce que disait Malraux ; il s'agit de l'air, de la terre, du temps, des fondements de la vie, de la biodiversité et de l'humanité. Ce n'est pas seulement la responsabilité des puissants ; c'est la responsabilité de chacun et cela réside dans notre capacité de résilience, de tolérance et de coopération.

Pardon si je m'éloigne de notre village, mais cette réalité s'applique à nous tous. Notre village aussi doit repenser sa façon de faire, de vivre ensemble et de nous entraider. C'est un formidable projet. Nous y ferons toute notre part et plus encore ; vous y avez toute votre place !

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2021 ; la meilleure possible. Prenez soin de vous et surtout des autres. Votre bien dévoué,

Claude Royoux, Vice-Président de l'agglomération Evreux-PorteNormande.



Présentation du personnel de la Mairie

Une commune, ce sont des élus, des habitants, des entreprises et des commerces, mais ce sont surtout des personnels de la fonction publique territoriale au service des habitants.

Marcilly-sur-Eure, nous avons 15 agents qui assurent chaque jour des missions du service public, précieuses pour notre qualité de vie. Pendant ces périodes de COVID, comme à toute période d'ailleurs, nous pouvons compter sur leur sérieux et leur disponibilité.

Nous tenions à les saluer et à les remercier.

Les employés ont exceptionnellement enlevé leur masque pour les besoins de la photo.



'équipe technique des écoles assure la restauration scolaire, le ménage des écoles et des bâtiments publics. Elles reçoivent tous les jours les enfants, à la cantine, avec un souci de sécurité, d'accueil et de détente.



'équipe scolaire assure les fonctions d'ATSEM dans les classes de petite, moyenne et grande section de maternelle. Elles travaillent en grande proximité avec les enseignantes pour le confort et l'éducation de nos petits écoliers.



iver comme été, par tous les temps, l'équipe des services techniques assure l'entretien des espaces verts et des bâtiments publics, le nettoyage de la voirie et divers services pour le bon fonctionnement de la commune.



'équipe administrative assure les fonctions afférentes à Ll'état civil, la facturation cantine, l'urbanisme, l'information des habitants, la vie de la commune et le point poste. Disponibles et souriantes, elles font le lien avec les habitants et assurent une assistance précieuse aux élu-es.

Réfection...



Une prochaine tranche de travaux par la création de trottoirs et la réfection de la voirie, avec la participation de l'EPN, interviendra dans les prochains mois rue du Bois au Blond, rue de l'Ancien Bassin et rue de la Terre aux oies.



Réfection de la rue de Dreux et d'Ezy



Réfection de la route et création de trottoirs chemin des Prévenchères.

Enfouissement lignes à haute tension...







Par concertation avec la municipalité, ENEDIS a entrepris des travaux d'enfouissement sur les lignes Haute tension qui desservent la route de Dreux, rue de Bû, ruelle des Champs Ferets, chemins du Couesnon et du Fourchet et le Pont de Fer.

Cette intervention va permettre aux habitants de ne plus subir les coupures de courant en cas de vents violents.

De ce fait, la ligne de haute tension aérienne qui part de la route de Dreux vers les étangs sera effacée.

Travaux terminés vers fin février 2021.



Le feuilleton de la gare...

A près plusieurs allers et retours avec la Sécomile et des Áchanges avec les professionnels de santé, un accord a été trouvé permettant de finaliser le projet général de rénovation de la gare. La rédaction du permis de construire, dans le respect des règles définies par le Code de l'Urbanisme et le règlement du Plan Local d'Urbanisme, comprendra finalement 14 logements et une maison médicale. Conformément aux derniers épisodes de ce feuilleton, l'ancienne gare sera transformée en logements T2 et T3, tout en préservant la façade extérieure.

Le permis a été déposé et signé en décembre 2020. Les premiers travaux devraient pouvoir démarrer au printemps 2021. Une nouvelle vie pour ce quartier va pouvoir commencer.



Maintien de la 2^e Fleur pour la Commune





Le label « villes et villages fleuris » a été créé en 1999 pour promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts.

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion de M. le Maire, Marcilly-sur-Eure s'est engagé dans un travail de valorisation de son patrimoine vert.

Cette année encore, le jury nous a maintenu la 2ème fleur ; un joli signe de reconnaissance de nos efforts.

Nous saluons nos services techniques et nos partenaires qui contribuent à l'entretien de ces espaces. Nous remercions aussi tous les habitants qui, en soignant leurs haies, leurs jardins et leurs façades, font de Marcilly, un joli écrin de verdure.

Marcel APPRIOU, le destin d'un résistant

Le 25 juin 2020, l'Ecole de Gendarmerie de Dijon a décidé de donner à la 21ème promotion d'élèves-gendarmes, le nom « Marcel Appriou ».

A cette occasion, son fils Marc nous a rappelé que Marcel Appriou était un enfant de Marcilly-sur-Eure. Son histoire remarquable mérite d'être racontée et doit nous inspirer.

🖊 arcel Appriou naquit sans connaître son père, décédé à la guerre,

lors de son mariage avec Jeanne Renault, la mère de Marcel.

Marcel s'engagea comme soldat volontaire en 1932, puis gendarme. Il avait 18 ans quand il s'enrôla dans l'armée. Son premier régiment fut le 3ème régiment des tirailleurs marocains. En 1935, il rejoignit le 6ème régiment d'infanterie. En août 1939, il prit la direction des Ardennes avec le 67éme régiment d'infanterie.

Au front, il apprit la naissance de son fils, Alain, né le 9 décembre à Marcilly-sur-Eure. Le 16 juin 1940, à Sedan, il fut blessé au bras, par un éclat d'obus.

Avec l'armistice du 22 juin1940, la France vaincue fut partagée en une zone occupée et une zone libre. Le général de Gaulle n'accepta pas cette situation et appela chaque français à le rejoindre ou à entrer en résistance. En 1941, Marcel Appriou fut affecté au 27ème Bataillon de Chasseurs alpins à Jujurieux (01). Il suivit les pelotons de caporal puis de sergent, sous les ordres du lieutenant Vanbremeesrch.

En 1942, il fut affecté à la gendarmerie de Montmerle-sur-Saône (01) en tant que sous-officier. Soupçonné d'apporter son aide à des personnes recherchées et de fournir des renseignements aux

maquisards, en décembre 1943, le gendarme Appriou choisit son camp et prit le maquis.

« C'est toi Roland? »

Roland! C'est sous ce nom de code que Marcel Appriou s'illustra dans la résistance. C'est à lui que le PC donna le commandement du camp Roland de Lacuzon. Il mena des actions de guérilla contre les Allemands et contre les Groupes Mobiles de Réserves créés par le gouvernement de Vichy. Il dressa des embuscades, coupa les routes de Charix et Apremont-Nantua. Il participa à la prise d'arme et au défilé à Nantua. Le 12 juin 1944, le nouveau chef de brigade Roland défila à Oyonnax: « les Allemands ne remettront plus jamais

les pieds ici... ». Le 13 juin, le camp Roland eut la mission d'aller renforcer la défense de la zone de Bellegarde-Fort l'Ecluse. La pression allemande fut trop forte ; le camp Roland se replia à Izernore. Le 24, le camp partit relever un camp du Haut-Jura et contrôler un barrage établi, le long de la Bienne. Il se fixa à Lavancia. Le 4 juillet, le camp Roland dut aménager un terrain dans la plaine, pour que se posent des avions. Le 9 juillet, le camp fut appelé à rechercher un train blindé chargé de protéger les équipes de réparation des voies. Le 10 juillet, une liaison avertit et arrêta le groupe du camp Ro-

land au-delà d'Assin. Cette attaque des Allemands était le prélude à la grande offensive généralisée. Le soir du 11 juillet, le camp partit en renfort sur les rochers au-dessus de Thoirette. Le Camp Roland fut attaqué de toutes parts. Le 12 juillet, Roland décida d'aller seul, chercher des renseignements et des ordres. Il fut arrêté au cours de cette mission. Torturé toute la nuit, il ne parla pas. Il fut fusillé dans une grange de Montréal-La Cluse. Son corps, jeté dans la nature, fut retrouvé, mutilé, quelques jours plus tard, par un cultivateur, à Brion.

Après avoir appris la mort, au Maquis, de son sergent et fidèle soldat, le lieutenant Vanbremeersch écrivit à l'épouse de Marcel : « Mes anciens chasseurs citent leur émotion, l'admiration pour l'héroïsme de leur ancien sergent...

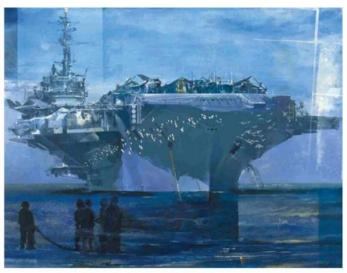
Je revois votre mari si droit, ce regard si franc et lumineux, sa dureté pour lui-même, sachant qu'il faut exiger beaucoup de soi pour pouvoir exiger des autres. L'exemple constant qu'il donnait, faisant de lui quelqu'un d'irréprochable, son énergie farouche, cet idéal élevé de soldat, et cet amour de l'Armée, la passion du travail, et de s'élever, qui avec son intelligence et ses qualités militaires promettaient de faire vite de lui un splendide Officier ».

Le corps de Marcel Appriou repose dans le cimetière de Marcilly-sur-Eure, au côté de son épouse et non loin de sa mère, Jeanne. Son fils, Marc, y vient régulièrement, honorer la mémoire de ses parents.



Michel TESMOINGT peignait ce qu'il voulait

En 2010, la commune de Marcilly avait rendu un hommage à Michel Tesmoingt. Michel nous a quittés en 2011. A l'occasion du 10ème anniversaire de sa disparition, nous souhaitions le mettre à l'honneur, une nouvelle fois, sur fond bleu.



« La bouée jaune »

Michel Tesmoingt est né à Lille en 1928. Il fut lauréat de l'École Régionale des Beaux-arts de Lille et de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris.

D'abord professeur de dessin de la ville de Paris, il enseigna au lycée Rotrou de Dreux en 1969 puis au collège Pagnol jusqu'à sa retraite en 1988. Pendant toutes ces années, il habita route de Dreux, à Marcilly, installé dans le calme d'un ancien relais auberge.

Michel TESMOINGT était aussi peintre titulaire des armées (peintre de l'air et de l'espace, peintre de la Marine, peintre de l'armée de Terre).



« Chalutiers au port »

A savoir,

En France, le titre de peintre de l'Armée est accordé par le Ministre de la Défense sur proposition d'un jury d'experts. L'artiste officiel a l'obligation morale d'inclure dans sa production annuelle des œuvres à caractère militaire, servant la cause et le renom de l'armée. Il est tenu d'exposer au moins une œuvre à chaque salon des peintres officiels de l'armée.

Peintre reconnu et demandé, Michel a exposé dans de nombreuses galeries et expositions en France et à l'étranger. Il réalisa également de nombreuses illustrations d'ouvrages, avec des personnalités de premier plan comme Vital Heurtebize, par exemple ; des dessins et des couleurs qui le plus souvent mettent en lumière les mots des

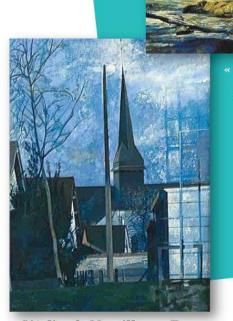


auteurs

Côté technique, il traitait avec sensibilité et précision les sujets. Il les découpait, les analysait et les reconstruisait en de puissantes synthèses. Dans ses toiles, les symboles des technologies les plus avancées se mêlaient dans un enchevêtrement d'images rythmées. Loin de la composition classique, ses œuvres présentaient en effet souvent un découpage de la surface qui multipliait l'approche du sujet, par juxtaposition de différents éléments. Le bleu est une des dominantes caractéristiques de ses oeuvres, dans des jeux subtils, de lumières, de transparences et de reflets.

D'autres réalisations plus personnelles ont aussi permis l'expression de ses rêveries. Sa palette de couleurs démontrait son aptitude à musarder dans des chemins de fantasmes et de symboles. Comme le dit, son épouse Marie-Claude, « il a été classé surréaliste, puis symboliste mais il s'en moquait et peignait ce qu'il voulait ».

Une exposition consacrée à Michel Tesmoingt aura lieu en septembre 2021 au musée d'Evreux, à l'initiative de l'agglomération, avec la collaboration de la base 105 et du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget.



« L'église de Marcilly-sur-Eure »

Le débarquement en Normandie Omaha Beach »

Les règles du bon voisinage



Les petits déchets...

Ils traînent un peu partout, pourtant un ticket de bus jeté dans la rue met 4 semaines à se dégrader, un mégot de cigarette 1 an et un chewing-gum 5 ans ! Aidons notre commune à rester propre et accueillante!

Utiliser les poubelles mises à votre disposition! Ramassez vos déchets.

Les espaces communs

La municipalité est attachée à maintenir une commune propre : les rues, les espaces verts et communs sont entretenus par nos agents.

Chacun peut contribuer par des gestes simples et quotidiens à l'amélioration de notre cadre de vie pour un village propre et accueillant!

Trier pour recycler

Le tri sélectif fait partie désormais du quotidien ; il évite le gaspillage, permet des économies d'énergie et préserve les ressources naturelles. Pour rappel: les emballages dans les sacs ou bacs jaunes, les déchets ménagers dans les bacs verts, les récipients en verre dans les conteneurs et les déchets verts dans un composteur ou à la déchetterie.

Entretien des pas de porte 🗕

Chacun doit nettoyer le trottoir et les caniveaux devant chez lui, gédu trottoir concerné est celle qui délimite la taille de votre logement. À chacun de balayer devant sa porte : feuilles mortes, mauvaises

Les jardins, les arbres, les haies, ...

Les jardins nous offrent de bons moments de détente mais entraînent également quelques servitudes comme la taille des haies et l'entretien des terrains.

Tailler vos haies et celles qui longent les voies publiques (les branches peuvent gêner le passage des voitures, des cyclistes, des piétons...). Les arbres et arbustes proches des voies doivent être élagués.

de l'arbre, même si celui-ci n'a pas un tronc droit.

Les terrains non entretenus peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de chardons, de lierres et dispersion de leurs graines aux alentours, refuge d'animaux sauvages ou vagabonds... Entretenez vos terrains.

Arrêté Municipal N° 100804 relatif à l'élagage des branches, racines des arbres et haies en bordure des voies communales



L'entretien des façades

Dans notre village, trop de clôtures ou de murs sont dans un triste état. Il suffirait de peu pour que notre village soit plus accueillant. Tous ensemble, mettons fin à la tyrannie du parpaing et essayons de donner un coup de neuf à nos façades. Il existe aujourd'hui des techniques d'entretien ou d'enduits peu coûteuses.

Véritable colonne vertébrale de la vallée, la voie verte doit être respectée par tous. Les chiens doivent être tenus en laisse. La voie est interdite aux motos, scooters, quads et chevaux. Arrêté Municipal N° 2012-04 réglementant la circulation et le stationnement sur la voie

Les espaces verts 🗕

Tous les espaces de jeux de la commune sont en libre-accès. Ai-



Brûler ses déchets, ses branchages, ses herbes... est interdit. Arrêté Préfectoral N° D5/B1-10-0557. Réglementant les feux de plein air. Arrêté Municipal N° 100522 portant interdiction d'allumer des feux sur le territoire de la commune en zone urbanisée.

Odeurs. Nettoyez ou évacuez vos déchets. Nettoyez vos poubelles. N'entassez pas vos déchets verts n'importe où ; leur décomposition génère des odeurs désagréables. Les poubelles passent tous les mardis matin.

Décharges sauvages
Les décharges sauvages sont interdites et pourtant elles fleurissent dans tous les coins du village. Arrêté Municipal N° 091117 portant interdiction des dépôts sauvages de déchets ou enclir.

Mon petit bazar à moi

On a tous notre petit « merdier » mais, quand c'est à la vue de tous, c'est moche. Protégez la vue de vos voisins. Evacuez ou dissimulez



La déchetterie de Marcilly est à votre disposition

Horaires de la déchetterie :

Tous les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30.

Ramassage des poubelles :

Tous les mardis matin (sortir les poubelles le lundi soir)

Monstres:

Une fois par an, en novembre. Dates communiquées par la mairie.

Le stationnement -

Il y a de plus en plus de voitures et, chacun cherche à se garer le plus près possible. Utilisons les places de parking, nombreuses sur la commune. Soyons vigilants pour ne pas provoquer une gêne, voire un accident. Aucun stationnement sauvage n'est autorisé. Arrêté Municipal N° 2013-09 portant mise en stationnement temporaire dans le centre bourg.

Stationnement réservé

Ne vous garez pas sur les places réservées aux personnes en situation de handicap. Arrêté Municipal N° 090429 portant réglementation des places de stationnement handicapés. Ne vous garez pas non plus sur les espaces de livraison, sur les passages pour piéton ou sur les arrêts de bus.



Les bruits

Chaque habitant est tour à tour auteur et victime du bruit ; chacun peut contribuer à réduire les bruits au quotidien (tondeuse, nettoyeur à haute pression, motos, quads, musiques trop fortes, télé à fond, jeux extérieurs trop bruyants, cris...). Soyons attentifs!

Selon le décret 95-408 du 18 avril 1995 et article 1336-7 du Code de la santé publique, « tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisin est répréhensible ».

Les heures de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses...) sont fixés par arrêté municipal du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h. L'utilisation des tondeuses et outils bruyants n'est pas autorisée le dimanche et les jours fériés. Arrêté Municipal N° 2012-09 et N° 000623 relatif aux nuisances sonores les dimanches et jours fériés.



Les animaux

Les animaux considérés comme errants sont ramassés par la fourrière. C'est le cas des chiens et des chats sans laisse et sans surveillance de leur maître. Arrêté Municipal N° 101015 relatif à la divagation des chiens / chats errants et dangereux

Les déjections canines

Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines ou pire, de marcher dedans! Beurk! Essayons la méthode du sac... Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte, de retourner le sac autour de la main, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter dans la poubelle la plus proche.

ATTENTION

Tout ceci est surtout affaire de bon sens. Tous les arrêtés cités ci-dessus sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

Nids d'abeilles, de guêpes, de frelons ? RUFFIN Philippe, Marcilly la Campagne, 06 50 04 95 10. GARCIA Manuel, Marcilly la Campagne, 06 25 20 92 85.

Que faire en cas de morsure de vipère ?

Appelez le 112, une surveillance en milieu hospitalier est nécessaire dans tous les cas.



BIENTÔT 16 ANS ! C'EST OBLIGATOIRE





Merci à vous tous, de faire un effort, pour contribuer activement au bon fonctionnement de la commune, aux règles de vie, pour soi, pour la planète, pour la sécurité de chacun.

* B. D. Ecole les Tilleuls 0 2 0 2

Marcilly sur I

Sur les bancs de notre école Année 2020 - 2021



0

2

Marcilly sur Eure



Ecole les Tilleuls

Petite Moyenne et Grande Section

Grande Section CP



Marcilly sur Eure



Membre du Groupement National des Photographes Professionnels

Signataire de la Charte Qualité

PHOTOGRAPHE SCOLAIRE PROFESSIONNEL

4 Allée Nicéphore Niépce 93360 Neuilly-Plaisance Tel: 01-56-49-10-90 Fax: 01-43-02-67-55 bureau@studioabc2000.fr



Hommage aux victimes du terrorisme



rofondément meurtrie par l'assassinat de Samuel Paty, le vendredi 16 octobre au soir, la communauté éducative lui a rendu hommage le lundi 2 novembre 2020. Ce matin-là, dans toutes les écoles de France, comme dans notre école des Tilleuls, une minute de silence suivie de la lecture de la lettre aux Instituteurs de Jean Jaurès, a été respectée.

Par ce temps de recueillement, précédé d'un temps pédagogique en classe adapté à l'âge des élèves, chacun a ainsi réaffirmé l'unité de la communauté éducative autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du

Lors de la cérémonie du 11 novembre, le conseil municipal à son tour a rendu un hommage à toutes les victimes du terrorisme et a fermement condamné ces actes barbares.

Qu'est-ce que la Laïcité?

La laïcité est un principe de liberté : liberté de croire ou de ne pas Croire. Elle est au fondement de notre société et de notre école qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, éco-

Lettre aux instituteurs.



« Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants : vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont français et ils doivent connaître la france, sa géographie et son histoire : son corps et son ame. Ils seront citoyens et

ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples : quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse.

Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée : il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort. Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! — Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tàche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit. et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. [...]

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit : il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons : il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation l'et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! [...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parle des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront.»

Jean Jaurès, La dépêche de Toulouse, 1888

Le Bus 56 à votre service, près de chez vous!

A l'initiative de l'agglomération EPN, le bus 56 sillonne le territoire afin d'offrir aux habitants un bouquet de services leur permettant le traitement de premier niveau des démarches administratives sur l'ensemble des sujets de la vie courante (famille, santé, Impôts, retraite, justice, démarches préfecture...). Il peut aussi donner des informations sur la formation, l'emploi ou la création d'entreprises.

Le Bus 56 bénéficie de la labellisation France Services. Depuis 2020, France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Il travaille en partenariat institutionnel avec la CAF, la CPAM, la CARSAT, Pôle emploi, la Poste, les comptes publics DDFIP, la MSA, les Ministères de la Justice et de l'Intérieur, l'AGIRC ARRCO...

Les missions du Bus 56 :

- ▶ L'accueil, l'information et l'orientation de premier niveau du public
- ▶ L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne et du numérique
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.

Le bus 56 est présent une fois par mois sur notre commune, place de l'église.

Tel: 06 24 72 53 12 ou renseignements en mairie

Infos Pratiques



Agglomération EPN : Aide à l'achat d'un vélo

es nouvelles mobilités se sont progressivement installées dans les pratiques. Même si la voiture reste un moyen de transport indispensable dans nos communes rurales, de plus en plus d'habitants essaient de trouver des solutions alternatives de déplacement. Dans le cadre de sa politique en matière de mobilité, Évreux Portes de Normandie instaure une aide financière pour l'acquisition de vélos. Ces aides s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, auto-entrepreneurs ou associations.

Contact sur le site:

https://www.evreuxportesdenormandie.fr/actualite/969/ 2-bonus-velo-aide-a-l-achat-de-votre-velo.htm

Covid-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Chacun est responsable pour lui-même et pour les autres. La vaccination n'empêchera pas la protection de chacun au quotidien. Le port du masque est obligatoire dans tout le département.

En cas de symptômes ou de doutes, consultez votre médecin ou faites-vous tester dans l'un des nombreux points de tests sur le territoire.

La campagne de vaccination a débuté en Normandie le lundi 4 janvier 2021.

Pour la prise de rendez-vous, OBLIGATOIRE: - Un numéro de téléphone régional est mis en place: le 02 79 46 11 56 - 7 jours/7, de 8h à 18h. - Prise de rendez-vous possible sur les plateformes (Doctolib, KelDoc ou Maiia) en fonction du centre.

La liste des centres est disponible sur : www.sante.fr ou le site internet de l'ARS.

Des centres sont créés sur l'agglomération : - À Evreux dans le Hall d'exposition et à la Maison de quartier de la Madeleine,

- À Saint-André de l'Eure, salle Mulot.

- Un projet de médico-bus est en cours de déploiement.

Pour rappel, pour toute information sur la Covid-19 ou la vaccination, vous devez contacter le 0800 130 000.

L'amicale du Boulingrin

L'amicale du Boulingrin est une association de jeunesse et d'éducation populaire.

Elle organise des activités pour tous et pour tous les âges, dans la commune de Marcilly-sur-Eure.

Contact : Lesley Roussel (Présidente de l'Amicale)



Bibliothèque municipale Jean ROUCH



Chères lectrices, chers lecteurs,

Non, en ce début d'année 2020, nous n'avions pas rêvé et, dans nos livres, nous n'avions pas lu qu'un affreux virus, la « Covid », viendrait bouleverser nos vies. La bibliothèque municipale a suivi les décisions gouvernementales : fermeture totale lors du premier confinement, jusqu'au 3 juillet. Reprise puis nouvelle fermeture fin Octobre 2020... Nous avons dû annuler nos soirées poétiques, le festival des Dévoreurs de livres, la représentation de la pièce « l'hôpital était presque parfait », le film documentaire « la gendarmerie et le territoire »...

Pendant les temps confinés, nous avons proposé différents liens pour voir des films, écouter de la musique et recevoir les informations proposées par la médiathèque numérique.

De nombreux livres d'histoire parleront beaucoup de cette pandémie mondiale que peu avait imaginée.

2021 devrait nous permettre de revenir progressivement à la normale. A ce jour, compte tenu des informations sanitaires, la bibliothèque restera ouverte le mercredi et le samedi. Rien n'est prévu pour la poésie, le théâtre, le film documentaire car les salles ne sont pas ouvertes. Mais, nous sommes prêts et nous vous informerons, dès que nous y verrons plus clair.

La bibliothèque est ouverte à tous les habitants de Marcilly et des environs. Elle est gratuite, elle met à votre disposition de nombreux ouvrages et de nombreuses nouveautés vous attendent.

Nicole FOURNIER

es Amis Marcilluciens

'association des Amis Marcilluciens a pour vocation de lutter contre l'isolement en animant et favorisant les rencontres qui créent des liens d'amitiés et d'entraide entre les adhérents et les habitants. Elle participe activement à la vie du village. Elle coordonne l'information et la formation de ses membres. Elle encourage à la création et au développement, tant sur le plan communal qu'inter-associatifs, de toutes actions en faveur des adhérents, des jeunes et des personnes âgées.

NOS ACTIVITES COURANTES

(dès que les conditions sanitaires nous le permettent)

- Rencontres autour de repas, de jeux de société et de pétanque, de sorties, de voyages...
- · Initiation et perfectionnement à l'ordinateur et aux logiciels
- Recherches généalogiques (échange et partage).
- Marches et randonnées hebdomadaires.
- · Sortie vélo hebdomadaire.



En 2020, lorsque c'était possible, la marche, la randonnée et la nouvelle activité vélo ont été maintenues. Les dépannages informatiques ont continué à distance.

Enfin, pour raisons de santé, notre président historique, Pierre POI-CHOTTE, après 13 années de bons et loyaux services, a dû démissionner de son poste. Nous le remercions sincèrement pour son action, sa disponibilité permanente et sa gentillesse.

Il est remplacé par Annick DELAUNAY, une fidèle de l'association, engagée depuis des années.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre à tout moment de l'année.

Mobile : 06.21.79.16.09 Courriel : amis.marcilluciens@outlook.com

Blog: http://amis-marcilluciens.blog4ever.com

Décorations de noël posées devant la pharmacie par Annick, Lucien, Patrick et Carine



Association des Anciens Combattants

a pandémie liée à la COVID 19 n'a pas permis que nous participions aux commémorations nationales de l'année 2020. Toutefois, nous avons maintenu des actions sociales et offert un cadeau à chaque adhérent pour les fêtes de fin d'année.

En remplacement des quêtes lors des commémorations, nous avons effectué un don en faveur du Bleuet de France qui nous a permis, depuis 2008, d'aider des veuves et des anciens combattants. Dans sa lettre, la Présidente de l'œuvre nationale du Bleuet de France nous remercie sincèrement et nous assure que cette contribution permettra de renforcer la solidarité envers nos anciens combattants, militaires blessés en opération, pupilles de la Nation, victimes d'actes de terrorisme, grâce à des aides, notamment lors de difficultés finan-

cières, ou encore par un soutien psychologique. Elle facilitera également les actions de mémoire telles que les rencontres intergénérationnelles organisées dans toute la France qui contribuent à éveiller la conscience citoyenne de la jeunesse et permettent de renforcer le lien armées-Nation.

C'est tout le sens de notre association et de nos actions. Les cotisations des adhérents et la subvention municipale versée cette année à notre association seront reportées sur l'année 2021.

A bientôt de vous retrouver. Restez prudents! Le meilleur pour chacun. Le bureau.



Le saviez-vous ?

'n France, le bleuet, est devenu fleur-symbole du sacrifice des soldats lors du premier conflit mondial. Les poilus français avaient eux-mêmes choisi cette fleur comme symbole de leur guerre ; elle rappelle les uniformes des poilus.

Comme pour le coquelicot britannique, lui aussi présent sur les

champs de bataille, c'est après la guerre que ces fleurs des champs furent instituées fleurs du souvenir.

Ces fleurs étaient vendues au public à diverses occasions et les revenus générés par cette activité permettaient de procurer un petit revenu à ces hommes. Le bleuet devint ainsi un symbole de la réinsertion par le travail.

FCCM Football Club Croth Marcilly

'année sportive 2020-2021 est fortement impactée par la situation sanitaire. Si les entraînements sont autorisés pour les mineurs, la compétition ne peut pas encore reprendre. Face à cette crise, le FCCM reste actif. Pendant le confinement, le Club a organisé des défis par le biais de vidéos. Actuellement, nous pouvons nous entraîner, en attendant des jours meilleurs. Les dirigeants se félicitent de la bonne tenue des séances et du comportement exemplaire des accompagnants et des joueurs qui respectent tous les gestes barrières. Sportivement, au cours de l'un des rares événements autorisés, nos U13 ont réussi à finir 3e équipe de l'Eure de foot en salle.

Les projets du Club sont prêts à être déployés, dès que ce satané virus nous laissera tranquille. Nous espérons pouvoir organiser deux lotos, un tournoi de pétanque, deux vide-greniers, et un tournoi FIFA. Nous prévoyons aussi une sortie pour le week-end de l'Ascension, mêlant tournoi de foot et journée dans un parc d'attractions.

Pour rappel, le FCCM accueille garçons ou filles, de tout âge, des adultes, les + de 35 ans, ainsi qu'une section loisirs.

Renseignements: M MARTEL Président FCCM 0674452194, ou M MIGNON au 0671239417 secrétaire FCCM et Président ACMIE.







Le comité des fêtes

Depuis de nombreuses années, le comité des fêtes de Marcilly organise des manifestations festives dans la commune pour faciliter la communication et la convivialité entre les habitants. Le comité est composé par des bénévoles qui organisent et animent chaque manifestation.

Rejoignez-nous!!

Du fait de la Covid 19, le comité des fêtes est en sommeil comme beaucoup d'associations mais nous essayons de garder de l'énergie. Pour le Noël des enfants des écoles, nous avons offert à chaque enfant scolarisé, 1 place de cinéma valable un an.

Si le loto prévu en mars 2021 semble un peu compromis, la chasse aux œufs prévue le lundi de Pâques sera certainement réalisable puisque cet événement aura lieu en plein air... A suivre... Nous vous informerons au fur et à mesure de l'actualité et des événements.

Prenez soin de vous. Amicalement, le Comité des fêtes.

Le Marcillucien - Janvier 2021 - N°82 17

Covoiturage seniors

La municipalité recherche des bénévoles pour la création d'une association de covoiturage séniors.

Le Patrimoine Marcillucien

Le Patrimoine Marcillucien est une association, loi 1901, ayant pour vocation le recensement, la rénovation, l'entretien et la préservation du patrimoine de la commune de Marcilly-sur-Eure.

Un chantier important a commencé : la réfection de l'église du village. Un architecte a été mandaté par la mairie. Prochainement, un échafaudage sera installé afin de déposer le crépi extérieur existant pour faire « respirer » les murs de l'édifice. Le crépi extérieur à hauteur d'homme a été enlevé et les bénéfices sont apparus rapidement : l'église est moins humide. Avec l'aide des services techniques que nous remercions, les bancs les plus abîmés ont été retirés et les boiseries traitées. Un devis pour refaire le sol avec des pavés en terre cuite a été réalisé. Les filets anti-pigeons fonctionnent bien. Enfin, pour Nöel, chacun a pu profiter de l'éclairage des vitraux et du clocher.

Pour entretenir le patrimoine du village, nous avons besoin de nouveaux adhérents pour suivre les travaux, mettre en place des chantiers collaboratifs, chercher des subventions, mettre en place une souscription afin de récolter des fonds ou en faisant un don, organiser des manifestations...

Le 36ème Salon des Arts de Marcilly-sur-Eure dans la salle du Boulingrin a été annulé cette année à cause de la Covid et celui de 2021 en prend malheureusement aussi le chemin.

▶ Cotisation annuelle de 15€ par personne ou 25€ pour un couple

Notre village a besoin de vous.





LM Danse

L'association LM Danse est heureuse de vous accueillir dans une ambiance amicale à Marcilly-sur-Eure.

Elle propose des cours de danse et de Step dispensés par Mathilde LIBEAU (professeure diplômée d'Etat) pour tous les âges.

Nos cours du mardi à Marcilly-sur-Eure : 17h - 18h: Cours Vertes / Parmes: Maternelles / CP-CE1

18h - 19h: Cours Fushias / Pré-ados: CE2-CM1 / CM2-4ème

19h15 - 20h15 : Cours Ados / Adultes

20h15 à 21h : Step



Grégoire chez Nagui!

Le jeune Grégoire Dutailly, 12 ans, habitant Motteux à Marcilly, a participé le 30 décembre à la troisième édition de l'émission spéciale enfants « n'oubliez pas les paroles ». Il a remporté sa manche avec aisance et avec une belle énergie.

Grégoire a fait toute sa scolarité enfantine, à l'école des tilleuls de Marcilly. En parallèle du collège, il suit une formation en danse, en chant et comédie musicale. L'an passé, pendant plus de vingt représentations, arrêtées par la Covid 19, Grégoire avait interprété le rôle de Jules Verne enfant dans la comédie musicale « Jules Verne », au théâtre Edouard VII, à Paris.

D'autres projets attendent ce jeune artiste en herbe.





Naissances

Louise JARLAND

Maëlle DUPRIX

Téo ATTARD

Raphaël PARQUET

Noé BEAUJOIN

Achille LE DIAGON SEVESTRE

Andy MASSOT MOLIN

Zina KROUT

01/08/2020

02/08/2020

07/08/2020

15/08/2020

10/10/2020 11/10/2020

25/11/2020

10/12/2020











Mariages

• FILLION Dominique & DEGEORGE Claire

• FRANC Alexandre & PECCATTE Sébastien

29/08/2020

12/09/2020



Décès

- Robert VILLEZ
- Jean-Louis LECLERC
- Renée LEROY
- Dominique GUEGUEN
- Gisèle DURAND



03/08/2020 06/09/2020 16/10/2020 04/12/2020 28/12/2020

SI VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS LA PROCHAINE ÉDITION merci de contacter Créa Pub Communication au 02 32 21 31 16.













Sébastien HARENGER

Installation - Entretien - Dépannage Chaudières - Pompes à chaleur

Climatisation - VMC - Plomberie

Tél.: 01 30 59 72 46 Email: contact@isolkitmaintenance.fr